

COMPAGNONNAGE AUTEUR(S) 2020

Date limite de dépôt des dossiers à la DRAC (de préférence par voie électronique)
au plus tard le 1^{er} février 2020, délai de rigueur

Pour vérifier les conditions d'éligibilité ainsi que les pièces à joindre impérativement à cette demande,
merci de vous reporter à la **présentation complète du dispositif**.

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

Compagnie « accueillante »

Nom de la compagnie			
Directeur(trice) artistique de la compagnie			
Adresse de correspondance			
Personne à contacter			
Tél. (fixe/portable)		Courriel	

Dernière année de versement ET montant de la subvention accordée par la DRAC pour une activité de création		
La compagnie a-t-elle déjà obtenu une aide au titre du compagnonnage ?	OUI	NON
Si oui, en quelle année ?		

Si cela n'a déjà été fait, merci d'adresser un bilan du compagnonnage au conseiller DRAC référent et à la DGCA.

Cette compagnie subventionnée par le ministère de la Culture souhaite faire une demande dans le cadre du dispositif « compagnonnage » pour l'auteur (ou le collectif d'auteurs) suivant :

Auteur(s) accompagné(s)

Nom et prénom			
Tél. (fixe/portable)		Courriel	
Cet(te) auteur(trice) a-t-il (elle) déjà bénéficié d'une aide :			
- de la DGCA au titre du « compagnonnage auteur » ?	OUI	NON	
Si oui, en quelle année ?			
- du Centre National du Livre ?	OUI	NON	
- à la création de textes dramatiques (CNT/Artcena) ?	OUI	NON	
- de l'association Beaumarchais ?	OUI	NON	

Dans le cas où plusieurs auteurs seraient concernés, merci de dupliquer ce tableau.

Résumé des objectifs du compagnonnage du point de vue de la compagnie « accueillante »

Résumé de la note d'intention du projet de l'auteur accompagné et de l'intérêt de ce compagnonnage dans son parcours

Calendrier synthétique du compagnonnage envisagé *(à adapter selon modalités de collaboration définies)*

Date de début du compagnonnage :

Date de livraison du texte :

Date de la création envisagée :